Entreprises & Sociétés

La vie est précieuse...
...votre don aussi !®

Fondation Synergie Lyon Cancer

De structure légère, la Fondation Synergie Lyon Cancer, reconnue d'utilité publique, affecte 100% des dons à ses actions contre le cancer. Les revenus financiers de sa dotation initiale couvrent les frais généraux.
Elle est contrôlée par un Commissaire au gouvernement et par la Cour des comptes.
Ses comptes et le rapport de son Commissaire aux comptes sont déposés tous les ans au Journal Officiel.

Vous aussi, participez à cette synergie indispensable au développement de nouveaux médicaments contre le cancer.

Je participe aux actions de la Fondation Synergie Lyon Cancer et je fais un don

Fondation Synergie Lyon Cancer

Une recherche d'excellence au service des patients

Synergie Lyon Cancer
60, avenue Rockefeller
69008 Lyon - France
www.synergielyoncancer.fr

Votre contact :
Marie-Caroline Fiore
Secrétaire Général
+33 (0)4 37 90 17 16
+33 (0)6 74 65 67 02
mcfiore@fondation-slc.com

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Société .....

Adresse .....

Commune/CP .....

Tél. .....

E-mail* .....@.....

(*) Indiquer votre adresse électronique si vous souhaitez recevoir des informations sur la Fondation Synergie Lyon Cancer par courriel.

Mon don :

☐ 2 500€ ☐ 5 000€ ☐ 50 000€ ☐ 100 000€ ☐ Autre montant ..... €

Je renvoie ce formulaire complété dans une enveloppe timbrée avec mon don.
Pour un versement par virement : (CIC) 10096 - 18091 - 00054179301 – 58
IBAN - FR76 1009 6180 9100 0541 7930 352 (BIC - CMCIFRPP)

☐ Chèque ci-joint ☐ Virement ☐ Je souhaite faire un don par prélèvement automatique

☐ Je souhaite être contacté par la Fondation Synergie Lyon Cancer
☐ Je souhaite recevoir les comptes annuels

Réduction d'impôt :
Les dons consentis aux fondations reconnues d'utilité publique par des entreprises ouvrent droit à une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % des sommes versées prises dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. En cas de dépassement du seuil autorisé, l'administration fiscale accorde un report sur les 5 années suivantes, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires réalisé. Les excédents s'imputent dans l'ordre dans lequel ils ont été constatés. Le mécénat d'entreprise peut prendre les formes suivantes : financier, en nature ou en produits, technologique ou de compétences.
Conformément à la loi informatique et libertés du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant contenues dans notre fichier et demander leur rectification. Pour cela, adressez- nous un courrier au siège de la Fondation Synergie Lyon Cancer.